

Pélerinière Equitation Saint Barthélemy d'Anjou

02-41-93-37-07

30 rue de la Pellerinière
49124 St Barthélemy d'Anjou

ce-lapeleriniere@wanadoo.fr

Site : www.peleriniere-equitation.com

Espace client : <https://peleriniere49.gd-obs.com>

SAISON 2022-2023



PLANNING CHEVAUX

Mardi	Mercredi	Jeudi
18h30-19h30 : Galop 4-5 19h30-20h30 : Galop 7 dress 20h30-21h30 : Galop 7	14h00-15h00 : Galop 3-4 15h00-16h00 : Débutant 16h00-17h00 : Galop 5 17h00-18h00 : Galop 1-2 18h00-19h00 : Galop 6-7 19h00-20h00 : Compétition	18h30-19h30 : Galop 4-5 19h30-20h30 : Galop 7 20h30-21h30 : Galop 7 dress
Vendredi	Samedi	Dimanche
18h30-19h30 : Galop 2-3 19h30-20h30 : Galop 6-7 dress 20h30-21h30 : Galop 6-7	09h00-10h00 : Galop 5 10h00-11h00 : Galop 1-2 11h00-12h00 : Galop 3-4 13h30-14h30 : Galop 6-7 14h35-15h35 : Galop 1-2 15h45-16h45 : Débutant 17h00-18h00 : Galop 3-4 18h00-19h00 : Compétition	Concours, cours particuliers, animations....

*La séance comprend : 15 minutes de préparation, 1 heure de pratique et 15 minutes de soins.
Rentrée mardi 6 septembre - fin des cours samedi 8 juillet. 44 séances, vacances scolaires comprises.*

TARIFS (récapitulatif)

Adhésion moins de 18 ans (cotisation+licence)	145€
Adhésion 18 ans et plus (cotisation+licence)	160€
Chèque à l'ordre de « A.E.A.S.B »	
Carte 44 séances (1h/semaine)	748€ *
Carte 10 séances (valable 5 mois)	180€
Séance à l'unité (valable 1 mois)	20€
Séance passagère ou essai	30€
Cours particulier	40€
Chèque à l'ordre de « Peleriniere equitation »	
(*) Règlement possible en 3 fois ou en mensualisation par prélèvement (voir modalités page 2) Les adhésions, cartes et autres prestations sont non remboursables.	
L'inscription ou l'annulation des séances est à effectuer au plus tard 12h à l'avance.	

TARIFS (suite)

Carte 44 séances, modalités :

Possibilités de règlement :

- mensualisation par prélèvement bancaire de 74.80€ le 5 du mois sur 10 mois (septembre à juin).
- règlement en 3 fois : 249€ le 5 septembre, 249€ le 5 décembre, 250€ le 5 avril.

Le cavalier pourra être inscrit sur un cours fixe choisi lors de l'inscription sur 44 semaines, vacances scolaires comprises entre le mardi 6 septembre 2022 et le samedi 8 juillet 2023.

L'annulation des séances est à effectuer au plus tard 12h à l'avance en cas d'absence. Elles pourront être déplacées sur un autre cours dans la limite des places disponibles.

Arrêt de l'activité :

Un préavis de 2 mois sera demandé par mail à l'adresse suivante :

peleriniere.equitation49@gmail.com

Carte 10 séances, modalités :

La carte permet au cavalier de venir de façon ponctuelle en fonction des places disponibles

Aucune place dans un cours n'est réservée à l'année. L'inscription ou l'annulation des séances est à effectuer au plus tard 12h à l'avance.